

L'autonomie obligatoire : sociologie du gouvernement de soi à l'école

Héloïse Durler, Presses universitaires de
Rennes¹

« L'autonomie, une morale d'acier ? »

Que se passe-t-il lorsque la recherche en éducation fait preuve à la fois de modestie et d'ambition, de rigueur et d'inventivité ? La conséquence est que le lecteur a le sentiment de pouvoir enfin faire le lien entre ce qu'il connaît du quotidien et le sens que celui-ci peut prendre à l'aune d'une enquête.

Le concept clé du titre de cet ouvrage pourrait, pourtant, porter à s'éviter une nième lecture sur un sujet (l'autonomie) qui a force d'avoir été labouré pourrait-être perçu comme asséché. On s'attend donc à parcourir rapidement un texte pour vérifier que les termes du problème, connus depuis longtemps, sont bien toujours les mêmes : l'autonomie est à la fois une visée et une ressource, une injonction et un objet d'apprentissage, une volonté des éducateurs et une quasi impossibilité pour les élèves qui ne l'ont pas acquise dans leur milieu familial.

Tout cela est confirmé par l'auteure qui parvient, pourtant, à instiller des dimensions novatrices pour reprendre la question. A mon sens, c'est en utilisant les possibilités de la sociologie morale qu'elle y parvient. L'autonomie ne doit en effet pas être considérée comme une évidence ou un outil méthodologique neutre : elle est, aussi bien comme objectif que comme moyen, porteuse des caractéristiques de ce que l'on pourrait appeler une morale scolaire de sens commun qui sert à la fois de guide aux pratiques et d'horizon éducatif. Ainsi, par exemple, H. Durler montre que l'objectif d'autonomie nécessite que les élèves fassent preuve d'un « engagement moral », lequel est supporté par des dispositifs de « responsabilisation » et de « concernement » (p 75). Les premiers qui semblent autoriser une libre adhésion des élèves permettent de fait le maintien d'un « pouvoir vertical » (p 85) des maîtres sur leurs classes. Ils s'ajoutent aux seconds qui visent à générer des processus de culpabilisation en installant l'idée selon laquelle la confiance donnée par les éducateurs impose le devoir morale à l'élève de s'engager dans un mouvement symétrique : si les élèves n'acceptent pas ou ne méritent pas la confiance des adultes, ils ne pourront qu'être blâmés pour leur manque de reconnaissance. Les procédés et technique s'appuyant ou visant

¹ Héloïse DURLER, *L'autonomie obligatoire : Sociologie du gouvernement de soi à l'école*, PU Rennes, 2015.

l'autonomie nécessitent donc que l'élève se sente responsable moralement de son travail et de son comportement en classe. Cet engagement moral doit se faire « en plus de l'engagement intellectuel (prendre l'habitude de penser selon les manières scolaires, pédagogiques) et de l'engagement instrumental (prendre l'habitude d'adopter les comportements de planification et d'organisation proprement scolaires) » (p 94).

Un autre aspect de cette morale scolaire sur laquelle repose « l'autonomie obligatoire » est celle de la valorisation de ce que l'on pourrait appeler le « goût de l'effort » : « il est demandé à l'élève non seulement de venir à l'école pour y travailler et réaliser les apprentissages requis, de participer aux activités et de savoir s'occuper durant son temps libre, mais aussi pour y montrer sa bonne humeur » (p 102) lors de la réalisation de son travail. On voit alors le paradoxe : sous prétexte de développement de l'autonomie de l'élève, celui-ci devient l'objet d'une observation (surveillance ?) portant sur tous les aspects de sa personnalité, y compris ceux n'ayant pas d'emblée de lien avec les objectifs de l'école, procédé qui atteint de fait à l'autonomisation soi-disant recherchée (p 194).

Au final, et grâce à une mobilisation intelligente de concepts bien connus mais qui sont efficacement mis en relation (je pense en particulier à la notion de forme scolaire élaborée par G. Vincent), l'auteure nous permet de comprendre que l'autonomie, telle qu'elle se manifeste le plus souvent dans les pratiques scolaires d'aujourd'hui, souffre de deux tares qui la délégitiment. D'abord, elle n'assume pas le fait que, bien avant d'être un objectif, elle apparait comme un préalable pour bénéficier du droit à une scolarité réussie. De plus, elle est le ressort d'une moralisation qui est tout le contraire d'une aide à la construction d'une intelligence morale, c'est-à-dire de la possibilité d'un jeu avec les normes. Pourtant, le remarquable travail effectué par H. Durler montre bien qu'il pourrait en aller autrement en se donnant les moyens de repérer les ressources (langagières, relationnelles...) qui permettent effectivement l'apprentissage de l'autonomie et les conditions de développement de celles-ci (contextes sociaux, relationnels...) (p 196). Après avoir lu ce livre, on sent bien que, pour cela, il faudrait sans doute avoir le courage de mettre sérieusement en cause une part importante des fondements déontologiques des prises en charge scolaires actuelles en acceptant de ne pas avoir comme objectif premier de transformer la personnalité morale des élèves mais à permettre à cette dernière de s'émanciper.

Vincent LORIOUS
Chef d'établissement scolaire
Docteur en sciences de l'éducation
Novembre 2015